

BATIMENTS SCOLAIRES

Six ans d'attente pour des travaux... prioritaires

Dans les écoles, il faut jusqu'à 6 ans d'attente pour obtenir le financement de travaux prioritaires. Un courrier a été envoyé à la ministre.

Un toit qui perce, des sanitaires dégradés, des défaillances électriques, des problèmes de sécurité... Dans les bâtiments scolaires, la liste des travaux à effectuer en urgence ne cesse de s'allonger de semaine en semaine. Lorsque les travaux sont onéreux, les pouvoirs organisateurs établissent un dossier de financement

via le PPT, le programme prioritaire des travaux.

«Prioritaire», le terme est quelque peu galvaudé... La Commission inter-caractère (qui rassemble les réseaux communal, provincial et libre), dans un courrier adressé à la ministre de l'Enseignement, Marie-Martine Schyns, a relevé qu'il fallait patienter souvent jusqu'à 6 ans pour la réalisation des travaux... prioritaires.

Des projets pour 145 millions d'euros

Actuellement, pour le réseau libre, 280 projets, pour un budget de 100 millions d'euros, sont en attente. Pour le réseau officiel subventionné, «il s'agit de 45 millions d'euros en souf-

france». Et là, le temps d'attente serait réduit : seulement trois ans entre la conception des travaux et la possibilité de les financer.

Dans le même courrier, la commission inter-caractère relève aussi les données de l'OCDE (chiffres de 2012). On peut y lire qu'au niveau des dépenses des établissements scolaires, la Belgique ne consacre que 3,1 % aux «dépenses en capital». Alors que la moyenne est de 7 %. «Face à ces constats préoccupants», relève la Commission inter-caractère, «auriez-vous l'obligeance de nous informer sur les perspectives de refinancement du programme prioritaire de travaux ?» La balle est dans le camp de la ministre... ■ **E.H.**